



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 13 janvier 2022

- France Relance -

L'Etat et la Région Occitanie renouvellent l'appel à projets « Tourisme, Mer et Littoral »

Lancé en 2021, l'appel à projets « Tourisme, Mer et Littoral » vise à développer l'attractivité touristique du littoral et à impulser un modèle plus respectueux de l'environnement. Lors de la première session, 20 projets lauréats se sont déployés sur le littoral d'Occitanie. Suite à ce succès, l'Etat et la Région Occitanie lancent aujourd'hui la deuxième édition de cet appel à projets.

Pour Étienne Guyot : « Pour sa deuxième édition, l'appel à projets Tourisme littoral doit permettre de soutenir la reprise de l'activité économique, affecté par la crise sanitaire. Au-delà de la relance, il s'agit aussi d'accompagner durablement la transformation du tourisme sur le littoral de l'Occitanie pour aller vers un modèle plus résilient au changement climatique et respectueux de l'environnement, qui valorise des équipements et services touristiques innovants, adaptés aux nouvelles attentes et usages de la clientèle et susceptibles de favoriser l'attractivité du territoire. »

Pour Carole Delga : « Le littoral d'Occitanie est un atout pour notre région que nous devons protéger et préserver. C'est le sens de cet appel à projets que l'Etat et la Région lancent à l'attention des collectivités. Je suis convaincue que c'est en rassemblant autour d'objectifs et de projets communs que nous réussirons ensemble à bâtir de nouveaux modèles touristique, portuaire et maritime plus respectueux de notre environnement et garantissant la poursuite des activités économiques indispensables à la population d'Occitanie. »

C'est avec l'ambition de **valoriser les atouts du littoral**, de **travailler au développement d'un nouveau modèle économique touristique plus durable et résilient** couvrant les 4 saisons, que l'Etat et la Région Occitanie lancent aujourd'hui la seconde édition de l'appel à projets « Tourisme, Mer et Littoral », en application directe du futur Contrat de destination « Littoral ».

Le tourisme est un secteur économique majeur en Occitanie, première région touristique de France pour la fréquentation (30 millions de touristes par an). Le littoral est un de ses atouts, avec des stations balnéaires et des ports de plaisance renommés tout le long de la côte méditerranéenne, 5 400 km² d'aires marines protégées, 40 000 hectares de lagunes et 220 km de côte.

Cet appel à projets s'appuie sur un engagement financier important de la part des deux signataires. Au total, **5 M€ sont mobilisés en 2021 et 2022** dans le cadre du Plan de relance et du Plan Littoral 21. Une enveloppe de 2,5 M€ est dédiée à cette 2nd édition.

Pour cette nouvelle édition, les collectivités locales, leurs groupements et les établissements publics locaux ont jusqu'au **10 mars 2022 inclus** pour déposer leur candidature en ligne.

Les candidats devront soumettre des projets d'investissement qui intègrent au moins une des priorités suivantes :

Accélération de la transition écologique et énergétique des ports de plaisance et développement des services en réponse aux besoins des clientèles ;

Réalisation d'équipements touristiques valorisant les destinations du littoral d'Occitanie et qui visent à améliorer l'expérience de la clientèle touristique, tels que les boucles touristiques en lien avec les mobilités douces et la valorisation du patrimoine maritime, culturel et naturel ;

Lutte contre « le réchauffement climatique » en repensant l'aménagement des espaces publics via notamment la

création d'îlots de fraîcheur (exemple : végétalisation des stations littorales...);

Développement d'innovations en lien avec des aménagements touristiques littoraux résilients et durables.

La liste des lauréats de cette seconde édition sera rendue publique courant juin 2022.

La consultation du règlement de l'appel à projets et le dépôt des candidatures sont à effectuer exclusivement sur le site : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-projets-tourisme-mer-littoral>

Pour toute demande d'information : AAPRelance_Tourisme_PL21@laregion.fr

Contact presse Etat : service-presse@occitanie.gouv.fr

Contact presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : service.presse@laregion.fr - 05 61 33 53 49 / 52 75 - 04 67 22 81 31